AC1 : Protection des monuments historiques classés ou inscrits

Classé

Inscrit

I4 : Protection des lignes électriques

Lignes électriques

PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique

T4 : Servitude aéronautique de balisage (protection)

T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement - non cartographié - reste du territoire situé hors servitude T4

0 50 100 150 200
Mètres

Les bâtiments récemment implantés ont été reportés sur le fond de plan de façon purement schématique (ils sont signalés par)

CARTE COMMUNALE
REVISION

COMMUNE DE PEUMERIT

Département du Finistère

Échelle : 1/8 000ème

Annexes

Servitudes d'utilité publique

Source : DDTM - 2019

Approuvé en Conseil Municipal le : 10 juillet 2020
Approuvé par arrêté préfectoral le :

Futur Proche
aménagement, urbanisme & paysage
ENAMO